

Fiche de poste – 2 postes à pourvoir

Garde régional forestier Secteur de l'Embrunais Catégorie C – Saisonnier – Temps plein
Employeur
Parc national des Écrins
Résidence Administrative
Châteauroux-les-Alpes
Lieu de travail
Secteur Embrunais
Catégorie professionnelle
Contractuel·le saisonnier·ère – catégorie C
Responsable fonctionnel et hiérarchique
Chef de secteur de l'Embrunais
Statut et durée du Contrat de travail
CDD saisonnier – 2 mois et une semaine – du 22/06/2026 au 31/08/2026

Descriptif du contexte

Le Parc national des Écrins

Le Parc national des Écrins est un espace protégé de vaste dimension qui comprend une zone cœur de plus de 900km² s'étendant sur deux départements, l'Isère et les Hautes Alpes et d'une zone d'adhésion comprenant 49 communes entourant cette zone cœur.

Le Parc national des Écrins est géré par un établissement public à caractère administratif (EPA) placé sous tutelle du Ministère de la Transition Écologique dont les missions sont fixées par la loi.

Ces missions sont mises en œuvre dans le cadre des moyens attribués par l'État et par des cofinancements obtenus sur programmes. Elles sont encadrées par la charte du Parc national, adoptée en 2012, qui définit les conditions d'intervention de l'établissement auprès des communes adhérentes.

L'établissement emploie une centaine de personnes et il est organisé en un siège se situant à Gap qui regroupe 4 services (secrétariat général, scientifique, accueil-communication et aménagement

développement local) ainsi que de 4 secteurs géographiques : Champsaur-Valgaudemar, Embrunais, Briançonnais-Vallouise dans les Hautes-Alpes, et Oisans-Valbonnais en Isère.

Un dispositif financé par la Région Sud

Vous êtes âgé-e de 18 à 25 ans, vous souhaitez travailler pendant l'été (du 22/06/2026 au 31/08/2026) à l'extérieur, dans la nature et en montagne, le Parc national des Écrins recrute un binôme de Garde régional forestier.

Pour les jeunes âgés de 18 à 25 ans, la Région Sud crée la Garde régionale forestière. Un dispositif qui s'inscrit dans le cadre du Plan climat, pour préserver les milieux naturels remarquables et prévenir les risques d'incendie dans le cadre du dispositif « Guerre du feu ».

Composée de plus de 250 jeunes, cette garde recouvrant l'ensemble du territoire permet d'assurer un moyen humain de surveillance et d'information sur la prévention des feux de forêts. Ces jeunes ont suivi une formation de haut niveau pendant 1 semaine sous le contrôle de professionnels du feu. La surveillance des massifs sera largement renforcée.

D'une part, en saison estivale, la forte fréquentation touristique amène le Parc national des Écrins à renforcer son équipe d'agents permanents par le recrutement de saisonniers afin d'exécuter les missions d'accueil et d'information du public.

D'autre part, face aux enjeux croissants du changement climatique et dans le cadre de ses missions de préservation du patrimoine naturel, paysager et culturel et de maîtrise des usages, le Parc national des Écrins met en place un dispositif saisonnier chargé de l'information et de la sensibilisation des visiteurs locaux et touristiques.

Le poste de garde régional forestier est basé à Châteauroux-les-Alpes (secteur Embrunais) et placé sous la responsabilité du Chef de secteur.

Il est financé par la Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Missions et activités principales

Ce poste saisonnier est axé avant tout sur la **relation avec le public** et comporte un aspect **relationnel et pédagogique** important car les 2 agents recrutés représenteront l'établissement auprès des publics qu'ils rencontreront sur le terrain. Il s'agira essentiellement d'une mission **d'information et de sensibilisation**.

- Réaliser en binôme des patrouilles à partir des entrées des massifs du Parc national et des points d'informations (diffusion de documentations, utilisation d'outils pédagogiques) ;
- Informer/sensibiliser les visiteurs sur le Parc national, les enjeux et le risque d'incendie en espace naturel ;
- Informer les visiteurs sur les règles de bonne conduite, les précautions d'usage et la réglementation spécifique relative au cœur du Parc national ;
- Participer à la maîtrise de la fréquentation lorsqu'elle est nécessaire et à la conciliation des usages ;
- Renseigner et orienter le public (conseil sur les sentiers et matériels adaptés à leur randonnée) ;
- Alerter sur les éventuels dysfonctionnements des équipements de terrain ;
- Former certains partenaires qui œuvrent dans le Parc national à la prévention du risque incendie ;

- Préparer et tenir des stands d'information ou d'animation (occasionnellement) ;
- Assurer des missions d'éducation à l'environnement (animations dans les quartiers, accueil de groupes, balades animées, etc.) ponctuellement.

Le port de la tenue de garde régional forestier, fournie par la Région Sud est obligatoire.

Particularités / Contraintes

- Temps de travail : temps complet ; 35 heures sur 5 jours ; en semaine, les week-ends et certains jours fériés ;
- Formation obligatoire de la Région Sud-PACA : du 22 au 26 juin 2026 ;
- Travail en binôme ;
- Rémunération : SMIC horaire ;
- Permis de conduire (obligatoire - Permis B de plus de 2 ans en boîte manuelle).
- Comme il s'agit d'un poste de terrain, la pause méridienne d'une heure sera prise sur site.

Compétences professionnelles

Connaissances et compétences

- Connaissance de la montagne et de la pratique du déplacement en montagne en période estivale ;
- Une connaissance des missions des aires protégées et plus particulièrement des parcs nationaux serait un atout ;
- Connaissances naturalistes appréciées ;
- Pratique d'une langue étrangère souhaitée : anglais ;
- Diplôme de secourisme (Prévention et Secours Civique niveau 1 serait un plus).

Savoir être

- Bonne capacité relationnelle et de communication (aisance relationnelle avec tous types de publics) ;
- Respect des autres, pédagogie et sens de l'écoute auprès du public ;
- Sens de la présentation ;
- Goût pour le travail en équipe ;
- Sens de la discipline ;
- Autonomie, capacité d'adaptation et sens de l'organisation ;
- Sens de la responsabilité et de la sécurité.

Qualités personnelles

- Autonomie, organisation, maîtrise de soi, rigueur, aptitude au travail en équipe ;
- Bonne condition physique et capacité de travail en extérieur ;
- Aisance dans les déplacements en milieu montagnard.

Modalités de candidature

Un formulaire en ligne permet de déposer votre candidature. Le lien est spécifié sur le site internet du Parc national des Écrins.

Attention ! Vous devez vous munir de vos CV et lettre de motivation que vous devrez obligatoirement joindre à la fin du formulaire.

Les candidatures sont recevables jusqu'au 06 avril 2026 inclus.

Les candidats présélectionnés seront conviés à se présenter devant un jury de recrutement qui se tiendra **courant avril 2026**.

Renseignements

Jean-François LOMBARD, chef du secteur de l'Embrunais :

e-mail : jean-francois.lombard@ecrins-parcnational.fr

Ressources humaines :

e-mail : recrutement@ecrins-parcnational.fr